

SY2-Agir avec le Syndicat

De nouveaux délégués ou représentants syndicaux prennent leur fonction soit lors d'une création de section, soit lors d'un remplacement d'anciens. Du jour au lendemain, des militants ayant fort peu d'expérience doivent négocier avec l'employeur, participer à l'action revendicative dans leur entreprise, animer des débats de section, participer au conseil de leur syndicat, etc.

Pour les aider dans ces nouvelles attributions, le SYMETAL Sud Francilien leur propose une session de formation SY2 « Agir avec le Syndicat », dont le programme est le suivant :

- Rôle des délégués syndicaux et des représentants syndicaux
- L'action revendicative
- Le développement
- La négociation, phases et enjeux
- L'animation d'un collectif
- La connaissance de l'organisation : la FGMM, l'interprofessionnel

Vous trouverez ci-joint une feuille d'inscription à nous retourner dûment remplie, ainsi qu'une demande de congé formation à remettre à votre direction.